

Circulaire du mois de juin 2023

1- La kermesse

La kermesse se déroulera le samedi 24 juin sur le Parc de loisirs de l'Equaizière. Le spectacle des enfants débutera à 15h00. Les jours précédents, l'enseignant.e de votre enfant vous donnera les dernières consignes (tenue, heure d'arrivée...). Durant le spectacle, tous les élèves seront répartis dans la zone d'attente, sous barnum, à gauche du podium (côté route). Les élèves des classes de Sandra BARBE et Hélène BRION seront récupérés par leurs parents dès la fin de leur représentation.

- **Bénévoles** : Sur le terrain de la kermesse, il y aura plus de 1000 personnes ! Nous avons besoin de bénévoles pour tenir les stands mais aussi pour les installer et désinstaller ! N'hésitez pas à vous inscrire par le biais du flyer donné à votre enfant et disponible sur le site de l'école. Et si vous avez un peu peur ... inscrivez-vous à deux ou trois !!!! L'union fait la force !



Retour demandé pour le 13 juin dernier délai.

- **Tombola** : Il vous reste encore quelques jours pour vendre les tickets de tombola. S'il vous reste un carnet, même entamé, merci de le rapporter à l'école qu'il puisse être vendu par un autre élève.
- **Repas** : Pensez à réserver votre repas : [ICI](#) !
- **Tickets jeux** : Les tickets jeux seront en vente à l'école lors de deux permanences : **vendredi 16 juin et le mardi 20 juin de 16h30 à 18h30 devant l'école**. Si vous n'êtes pas disponible à ces dates et horaires, rassurez-vous, il y aura une caisse centrale à l'entrée de la kermesse pour vous en procurer.

2- Les sorties scolaires

Toutes les classes auront le plaisir de sortir de l'école pour des journées découvertes en lien avec notre thème d'année *A chacun ses supers pouvoirs* :

| CYCLE | LIEU | DATES |
|---------|-------------------------------------|----------|
| CYCLE 1 | Légendia Park, Frossay | 26/06/23 |
| CYCLE 2 | Le Château des Aventuriers, Avrillé | 30/06/23 |
| CYCLE 3 | Le Puy du Fou | 29/06/23 |

Chaque enseignant vous informera en temps et en heure des modalités précises de la sortie scolaire.

3- Structure et équipe pédagogique 2023-2024

La structure pédagogique 2023-2024 sera la suivante :

| Chef d'établissement : Thierry BRETOME | | |
|---|---|--|
| Cycle 1 | Cycle 2 | Cycle 3 |
| TPS-PS : Hélène BRION PS-MS : Sandra BARBE MS : Anne POTIRON MS-GS: Raphaëlle LE GOFF (50%), suppléant à nommer pour le 50% restant. GS: Marie AVERTY | CP : Maud RABALLAND et Florence MARSAULT CP-CE1 : Laurence BLANCHARD CE1 : Anne LEOEUF CE1-CE2 : Anna LAMBOURG CE2 : Karine BOUFFARD | CE2-CM1 : Elise FROSSARD CM1 : Eléa BATY(stagiaire) et Pierre BOSSARD CM1-CM2 : Grégoire BARBE et Florence MARSAULT CM2 : Nathalie MITOUARD |
| Enseignante spécialisée : Anne GUILBAUD (lundi et jeudi après-midi ; vendredi matin) | | |

4- L'opération plants



L'opération plants a été un véritable succès tant par son organisation que par son bénéfice de 2500 euros. Un grand merci à tous ceux qui ont organisé cette opération... mais aussi à tous ceux qui ont acheté des plants ! Pour rappel, les opérations menées par l'OGEC, tout comme celles de l'APEL ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie des enfants en minimisant l'impact financier sur les familles.

5- Pastorale : recherche catéchiste(s)

Pour faire vivre la pastorale et la catéchèse, l'école peut s'appuyer sur une équipe de catéchistes dynamiques qui interviennent auprès des enfants les lundis matins.

Mais celle-ci a besoin de trouver de nouveaux membres en septembre 2023. Si vous êtes intéressé(e)s ou si vous connaissez des personnes de votre entourage souhaitant s'investir en partageant son expérience de témoin auprès des enfants, merci de me contacter à direction@lagarnache-ndsourc.fr.

6- Fin d'année

- Vêtements abandonnés : De nombreux vêtements sont laissés sur les porte-manteaux des préaux et couloirs. Nous vous invitons à vérifier s'ils vous appartiennent. En juillet, tous les vêtements restants seront déposés dans les bornes du relais prévues à cet effet.
- Journée collège : Les élèves de CM2 inscrits au collège St-Joseph de Challans feront une matinée d'immersion le lundi 3 juillet. Les élèves inscrits dans un autre collège seront accueillis à l'école et répartis dans les autres classes en fonction des enseignants présents à Challans.
- Vacances d'été : Les vacances scolaires débuteront le **mardi 4 juillet** après la classe.